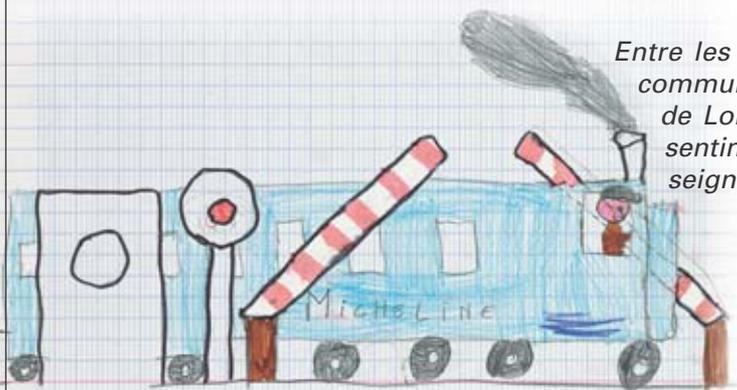




Un projet sécurité en école rurale

Entre les trois villages du regroupement pédagogique intercommunal (RPI) de Grusse, Vincelles et Sainte Agnès, au sud de Lons-le-Saunier, les déplacements sont fréquents et le sentiment d'insécurité des jeunes piétons a conduit les enseignants à mettre sur pied une action spécifique.



CONSTAT

Sainte Agnès est un petit village bordé par la RN 83 (axe routier Besançon/Lyon) à 20 km environ au sud de Lons-le-Saunier, dans le Jura.

Depuis plusieurs années, son école et celle de deux autres villages, Grusse et Vincelles, sont réunies au sein d'un RPI constitué de trois classes : l'une maternelle, à Vincelles, les deux autres dans deux bâtiments distincts à Sainte Agnès.

L'éloignement des trois sites scolaires les uns des autres implique de nombreux déplacements lors des échanges de service, des rencontres inter-classes, des déplacements à la salle de sport...

Le parcours de Sainte Agnès à Vincelles (1,5 km environ) présente plusieurs risques : déplacement du groupe de piétons le long des ruelles étroites du village, (sans trottoir), ou en rase campagne le long d'une route étroite et sinueuse ; traversées de routes, de croisements et d'un passage à niveau électrifié ; passage de zones à visibilité réduite.

SENSIBILISATION DES ENFANTS A LA SÉCURITÉ

La classe étant isolée, le maître souhaite, dès le début de l'année, rendre ses élèves capables d'affronter le plus calmement possible toute situation.

Lui-même est sensibilisé lors d'un stage de formation des nouveaux directeurs.

Il mène donc avec ses élèves, dès les premiers jours de septembre, une réflexion sur la conduite à tenir en cas d'accident survenant à un élève, au maître lui-même ou à quelque autre personne.

L'activité proposée consiste à rédiger un message d'urgence pour alerter les premiers secours.

Le travail est d'abord mené sous forme d'un exercice individuel. Puis une mise en commun permet de lister avec précision et concision les informations à communiquer.

La trame type d'un message d'alerte est ainsi rédigée et affichée dans la classe, à côté du téléphone.

Une action en direction du risque incendie est également conduite afin de rendre les enfants capables de réagir vite et avec efficacité en cas d'incendie.

Un exercice de simulation d'incendie est pratiqué.

La page suivante développe la partie du projet relative à la circulation du piéton en rase campagne.

OBJECTIFS DE FORMATION

■ Cycle 2

- Donner l'alerte.

RÉFÉRENCES AUX PROGRAMMES

■ Cycle 2

VIVRE ENSEMBLE

- Avoir compris et retenu quelques règles en situation de danger..

APER

Savoirs et savoir-faire à acquérir

- Je sais donner l'alerte en cas d'accident.



OBJECTIFS DE FORMATION

Cycle 2

- Vivre dans un espace complexe : s'approprier un itinéraire familier

Cycle 3

Explorer un environnement nouveau

RÉFÉRENCES AUX PROGRAMMES

Cycle 2

MATHÉMATIQUES

- Situer des objets dans un espace réel sur une maquette ou un plan.

DÉCOUVRIR LE MONDE

- Décrire oralement et localiser les différents éléments d'un espace organisé.

ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

- Être capable d'adapter ses déplacements à différents types d'environnement.

Cycle 3

MAÎTRISE DU LANGAGE

Avec l'aide du maître, rédiger des règles de vie.

APER

Savoirs et savoir-faire à acquérir

Cycle 2

- Je vis dans un espace complexe. Dans un environnement proche, je sais identifier les dangers.

Cycle 3

- Dans un environnement non familier,
 - je sais organiser mon trajet,
 - je sais utiliser un plan une carte.

OBJECTIFS

Élaborer un code du piéton en rase campagne pour le communiquer aux élèves du cycle 2.

Étudier le vocabulaire spécifique de la sécurité routière.

Élaborer une carte des risques sur un itinéraire.

DÉROULEMENT

Séance 1

Familiarisation avec des mots relevant du champ lexical de la sécurité routière

Soit une liste de mots donnés par le maître : *chaussée, trottoir, bas-côté,*

piéton, automobile, traverser, vitesse, danger, feux tricolores, circulation, renverser, permis.

Consigne : quelles images ces mots vous renvoient-ils ? Donnez les mots auxquels ils vous font penser.

Ce travail est conduit collectivement, puis individuellement, à travers une production écrite.

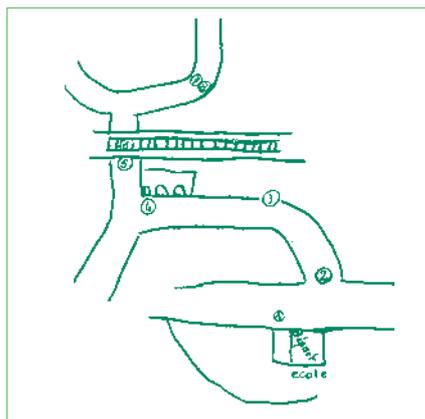
Séance 2

Élaboration d'une carte des risques

Une synthèse orale de ces dangers est ensuite conduite collectivement et il est demandé aux enfants de "mentionner de mémoire, sur un plan de l'espace fréquenté, les zones perçues comme dangereuses".

Ces représentations initiales sont ensuite validées au cours d'un déplacement d'un village à l'autre.

Lors de ce trajet, les enfants identifient les sites "à risque", les photographient et les localisent sur un plan collectif.



Quelques zones non identifiées préalablement sont également portées sur le plan.

Séance 3

Rédaction du "code du piéton"

Une réflexion sur la conduite prudente à adopter est alors menée.

Modalités de travail

Par groupes de deux ou trois ; chaque groupe prendra en charge "un site à risque".

Nature de la tâche

À partir de la photo de la zone étudiée :

- identifier le danger, le formuler, expliquer pourquoi il y a danger ;
- proposer la conduite de sécurité à adopter.

RETOMBÉES DE CETTE ACTION

L'adhésion des enfants à ce travail a été totale ; les risques évoqués font en effet partie de leur vécu quotidien et nécessitaient une réflexion et une prise de conscience approfondies. Les enfants ainsi sensibilisés et responsabilisés ont même évoqué la nécessité du tracé d'un passage pour piétons à proximité de l'école, afin de rendre ce lieu plus sûr.

Un courrier au Maire a donc été rédigé sur leur initiative et le département a été saisi.

D'après un travail de
Didier LAMBOLLEZ, professeur des écoles,
39190 Sainte Agnès
Françoise DUBOIS, professeuse des écoles
39000 Lons-le-Saunier



la sécurité routière à l'école primaire.